Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 085-218500106-20250410-2025_011-DE

DEPARTEMENT DE LA VENDÉE

Commune d'AVRILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 03 Avril 2025
PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. THUNE Jean-Michel, Mme MILOVANOVIC Sonia,
EXCUSES : M. BERANGER Florian (pouvoir à Mme ROBIN Sandrine), Mme BURY Delphine, M. BOUGRAS Julien (pouvoir à Mme LESAGE-GARREAU Emilie)
NON EXCUSE : M. CAYEUX Philippe.

M. PIVETEAU Hervé est désigné secrétaire de séance.

Dél : 2025/011 - Objet : Augmentation du loyer de l'EHPAD

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le montant du loyer mensuel de l'EHPAD, actuellement fixé à 10 500 €, n'a pas été revalorisé depuis 2012.

La nécessité de maintenir la qualité des services et des infrastructures de l'EHPAD, et après avoir pris connaissance des différents travaux programmés pour l'année 2025 ainsi que de la mise en place du programme de Gestion Energétique Optimisée des Bâtiments (GEOBat),

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d'augmenter le loyer mensuel à **12 000 €**.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** le Conseil Municipal **:**

- **Autorise Madame le Maire** à procéder à l'augmentation du loyer mensuel de l'EHPAD ;
- **Fixe le montant du loyer à 12 000 € par mois**, à compter du 1er avril 2025.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

MAIRIE DE AVRILLÉ (85) Vendée